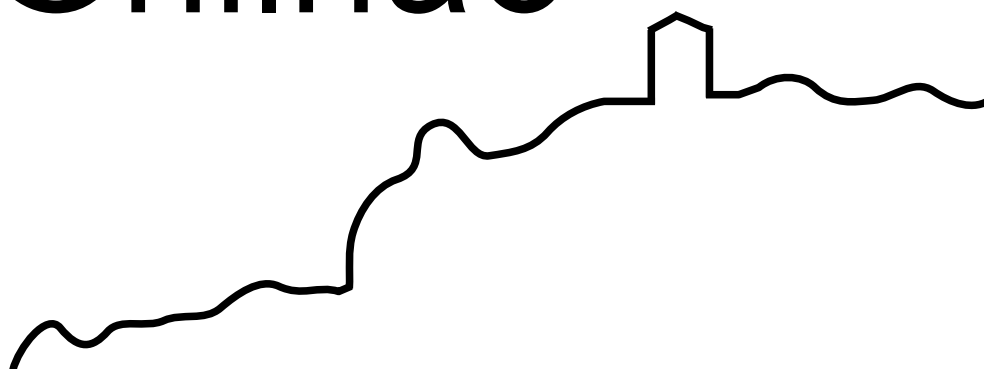


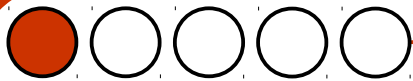


Chilhac



Bulletin Municipal n° 14
Numéro décembre 2020

Mairie de Chilhac 43380
Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr



Chères Chilhacoises, chers Chilhacois,

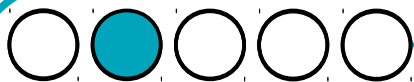
Dans un début de mandature bien mouvementé, c'est la première fois depuis les élections de mars et de juin que nous nous adressons à vous. En cette année exceptionnelle, de confinement en confinement, nous tentons collectivement de maintenir à minima ce lien social ô combien utile à nos sociétés. Le virus de la Covid est toujours présent et probablement pour de nombreux mois. Sa présence, et les précautions sanitaires demandées, ont entravé de nombreuses activités individuelles, familiales et plus collectives. Les décisions sanitaires prises ont souvent nui à l'activité économique de nos territoires et plus particulièrement aux petits commerces et restaurants. Tout ceci n'a pas permis de partager de vive voix avec vous nos projets de mandature et nos orientations de travail.

Ces élections, après un deuxième tour et des prolongations jouées par l'équipe précédente, ont porté un nouveau conseil municipal puis un nouveau maire pour Chilhac. Ce conseil, issu de candidatures individuelles, est composé de femmes et d'hommes d'origines diverses, ayant eu des parcours très hétérogènes, mais tous impliqués dans le territoire, la commune et heureux de vivre à Chilhac. Les mandats de conseillers municipaux et de maire sont ceux que nous connaissons car ce sont ceux de la proximité. Nous allons, dans ce bulletin, mieux nous présenter. Il est cependant parfois utile, dans le 'mille feuilles' des collectivités territoriales, d'explicitier à nouveau les missions des conseillers et du maire au niveau de la commune et de la communauté de communes. C'est ce à quoi nous allons nous attacher.

Être maire c'est s'inscrire dans une continuité de ce qui a été réalisé ou plus simplement engagé, par les habitants de Chilhac eux même, par les différents conseils lors des mandatures précédentes. Les conseils municipaux et les maires qui se sont succédé dans les dernières décennies ont largement su faire évoluer notre village voire parfois le reconfigurer en profondeur. En se saisissant d'opportunités, ils ont su proposer une vision nouvelle en rupture et tracer une voie vers d'autres horizons. Plus récemment, Christine Banassat et son équipe ont inscrit Chilhac dans une dynamique renouvelée par l'inscription au label Petites Cités de Caractère. Le travail a également commencé pour la reconnaissance de Chilhac comme Site Patrimonial Remarquable. Nous orienterons bien évidemment une partie de notre action en prolongement de tout ceci.

Pour rester tout au long de ce mandat en confiance avec vous tous, notre profession de foi restera notre socle de travail et de mise en mouvement. Nous souhaitons développer un mode de gouvernance des affaires communales participatif et donc vous associer en amont aux réflexions et décisions d'orientations. Depuis le mois de juillet, le conseil a travaillé sur de nombreux sujets. Les questions du patrimoine bâti et vernaculaire, du développement durable, d'évolutions environnementales, de démographie, de nouvelles animations, de tourisme sont parmi celles qui nous préoccupent. Au seuil de l'année 2021, nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter une excellente nouvelle année. Puisse celle-ci voir reculer cette pandémie mondiale mais surtout voir vos projets personnels les plus chers se réaliser. Nous vous souhaitons encore plus que d'habitude une excellente santé pour vous et vos proches avec une attention redoublée pour garantir au mieux notre santé collective.

Le Maire et le Conseil Municipal.



Les rôles au sein du conseil municipal

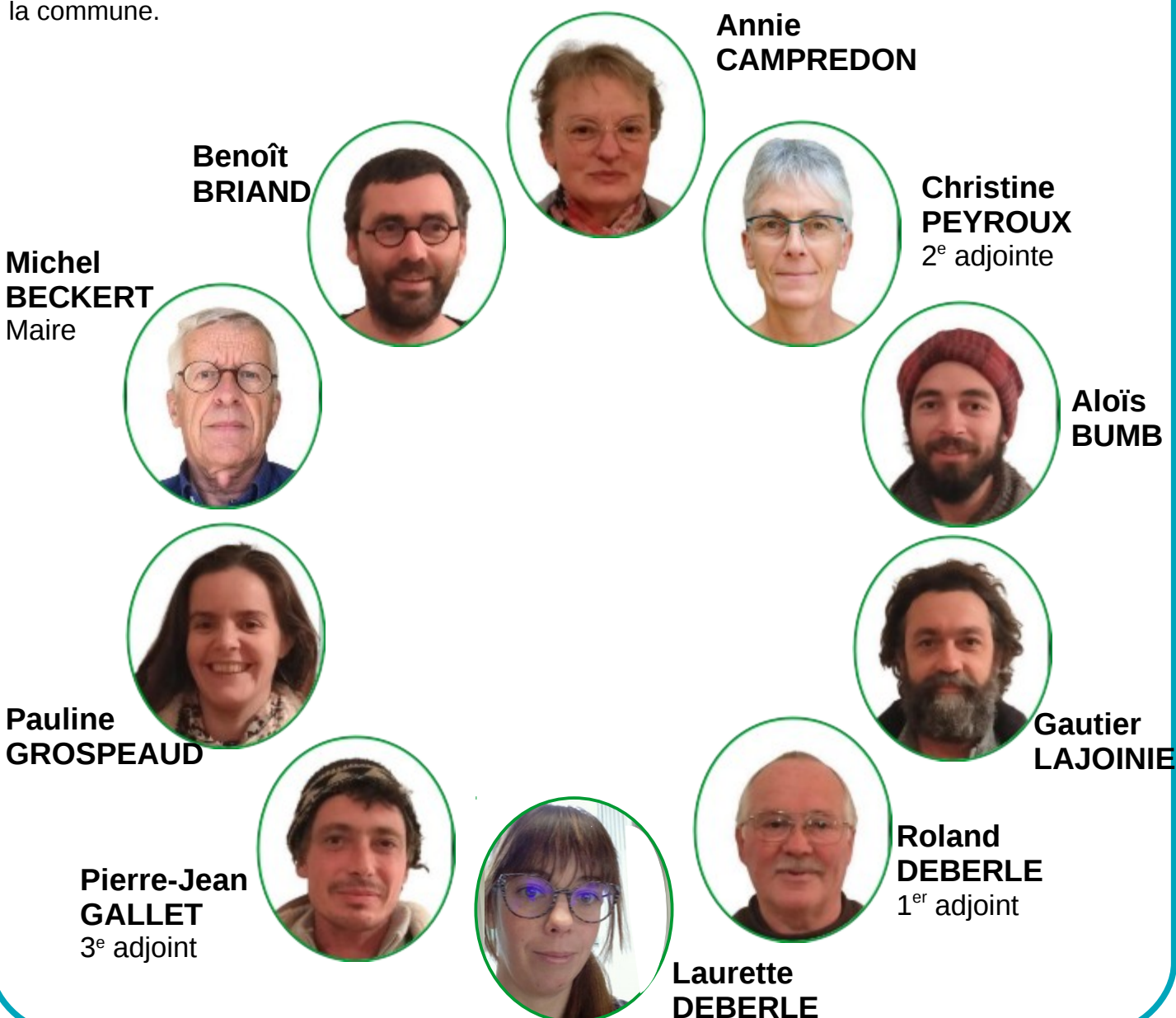
Le Maire : Il est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune en tant que collectivité territoriale.

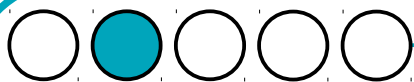
Pour la commune, il prépare et exécute les décisions du conseil municipal ; il est le responsable des agents communaux et de l'administration communale ; il est chargé de pouvoirs de police ; il promeut des arrêtés municipaux ; il représente la commune en justice... Il représente la commune au sein de la communauté de communes.

Comme agent de l'État : il est officier de l'état civil ; il est officier de police judiciaire ; il organise les élections ; il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales ; il est chargé du recensement ; il organise les cérémonies commémoratives...

Le Conseil municipal : Ses membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, ils représentent les habitants de la commune. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune et dispose de larges attributions (vote du budget communal, contrôle de l'action du maire).

Élus au sein du conseil municipal, le Maire et ses adjoints constituent l'organe exécutif de la commune.





REFERENTS

Instance	Titulaire	Suppléant
Ambroisie	Annie	Aloïs
CCRHA (Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier)	Michel	Roland
CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)	Michel	Roland
Défense Nationale	Pauline	-
PCC (Petite Cité de Caractère)	Michel	Christine
SDE (Syndicat Départemental d'Energie)	Roland	Pauline
SEML (Société d'Economie Mixte Locale) MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées)	Christine	-
SGEB (Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois)	Annie Benoît	Aloïs Pauline
SICALA (Syndicat Inter-Communal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents)	Annie	Pauline
SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)	Aloïs	Pauline
SMAT (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du Haut-Allier)	Pierre-Jean	Gautier

COMMISSIONS

Commission	Référent	Membres
Budget	Michel	Roland, Christine, Pierre-Jean, Laurette, Pauline
Communication	Benoît	Christine, Pierre-Jean Michel, Aloïs
Tourisme	Laurette (village de vacances)	Christine Pauline (musée) Gautier (camping)
Travaux	Roland	Christine, Annie, Gautier

D'autres commissions sont en cours de création...
Nous vous tiendrons au courant de nos avancées par la suite !



Les dossiers en cours

➤ Station d'épuration

Suite à l'épidémie de corona virus nous avons été obligés de traiter les boues de la station d'épuration avant épandage (arrêté du ministère de l'environnement de mars 2020) traitement effectué en collaboration avec la chambre d'agriculture qui a consisté à incorporer du lait de chaux (2000l) dans le dernier bassin, de malaxer pendant une dizaine de jours avant de prélever un échantillon pour analyse avant épandage.

➤ Consolidation et réfection des murs communaux

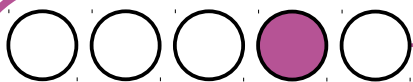
Les murs côté Est et côté Sud de l'ancien cimetière ainsi que le mur à proximité de la fontaine délimitant la propriété de M. et Mme Seguy étant sérieusement dégradés, plus le mur de soutènement (en pierre sèche) du sentier derrière chez M.Barrett, il a été décidé de réfléchir à leur rénovation.

Pour ce faire il a été demandé une subvention à la région dans le plan bonus relance et une subvention au département pour un taux global que l'on espère à 70% du montant des travaux estimés à 50000 euros environ. Suivant le pourcentage d'aide accordé, le conseil municipal décidera de réaliser tout ou partie des travaux envisagés afin de limiter les risques pour les riverains et sur la voie publique tout en préservant au mieux les dépenses communales.



Vos compétences sont les bienvenues !

Quelques petits travaux sont à réaliser fréquemment sur la commune. Si vous avez des compétences particulières en bricolage et l'envie de les mettre à l'œuvre gracieusement pour Chilhac. Manifestez-vous !



Espace lecture

La crise sanitaire n'a pas permis de continuer les séances de "franglais" auxquelles participaient une bonne vingtaine de personnes, anglophones ou francophones des villages environnants.

Cet été, l'équipe a organisé plusieurs animations. 4 auteurs du secteur ont répondu à l'invitation pour des dédicaces pendant les marchés du soir :

Véronique Béné, Maryse Mezard, Catherine David et Marc Lacroix. Leurs ouvrages sont disponibles à la bibliothèque.



Le cercle de lecture organisé le 15 juillet a eu un très gros succès. (voir photo)

Le 11 août, des moments de "lecture à la plage" pour enfants et adultes ont rassemblé les amateurs d'histoires.

L'équipe essaie de participer aux événements nationaux. Après la nuit de la lecture en janvier, elle a, grâce à l'aide de Michel Lefebvre, organisé un atelier d'écriture lors du "printemps de la poésie" sur le thème du voyage. La remise des prix du concours au niveau de la communauté de communes s'est déroulée à Chilhac le 19 septembre. Le chilhacois Michel Lefebvre y a reçu le second prix adulte. Félicitations !

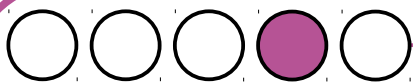
Nous attendons avec impatience le retour à la normale pour reprendre les activités de franglais, d'ateliers d'écriture et vous faire partager nos projets, n'hésitez pas à contacter Véronique à l'accueil du Village de Vacances : 04.71.77.08.48 ou vacances.a.chilhac@gmail.com.

- ✓ Étant donné le faible nombre de lecteurs, les horaires de permanence des bénévoles ont été réduits pour la période hivernale : ouverture les mercredis de 16h à 17h (ou lorsque l'accueil du village de vacances est ouvert.)
- ✓ Vous pouvez nous demander des titres précis et si la BDP les possède, ils seront commandés (nouveaux livres toutes les 3 semaines si disponibles)

Vie associative

> Les jeunes de Chilhac

Comme toutes les associations, les jeunes n'ont pas pu organiser leur fête de la St Jean ni les traditionnelles "aubades" mais ils sont prêts pour l'an prochain et même pour fêter la St Honorat si la situation le permet déjà !



> **Chilhac médiéval**

L'association n'a pas pu réaliser l'exposition sur les écoles à Chilhac prévue au printemps dernier mais l'a reportée à l'ascension 2021. La brochure n'étant pas encore éditée, elle s'est encore enrichie de photographies scolaires et documents. N'hésitez pas à faire part de vos trouvailles sur le sujet à Philippe Cléménçon, Monique Peyroux ou Christiane Veysseire.

> **Comité des fêtes**

La majorité des animations prévues par le Comité des fêtes n'a pas pu avoir lieu cette année. Seul le marché en musique du 12 août a été organisé avec le succès habituel. Concernant le Noël des enfants prévu le 13 décembre, il n'y aura bien sûr pas de spectacle mais, si possible, un livre et des friandises seront offerts aux enfants.

> **Le Tube !**

Une nouvelle association est née à Chilhac cette année, c'est Le Tube !
L'activité Yoga a vu le jour à la rentrée, suite au reconfinement elle a dû être suspendue.
Entre deux confinements l'association a proposé plusieurs ateliers de théâtre de l'opprimé (un dispositif artistique pour aborder des sujets sensibles).
Le tube fait partie d'un projet européen nommé ERASMUS+, c'est un laboratoire de recherche sur la création artistique en espace public.
Ce ne sont pas les envies qui manquent pour la suite : organisation de bals, de soirées projection, de Karaokés, etc

> **Les Pieds à Terre : l'éducation à Chilhac !**

Depuis 2015, Les Pieds à Terre interviennent sur tout le territoire et proposent des animations pour petits et grands autour de la nature, de la culture et autre.
Voici un résumé de quelques-unes de leurs actions qui ont traversé Chilhac depuis ce printemps :

Projet Mastodonte : 5 écoles de la communauté de communes ont pu bénéficier du «projet Mastodonte». Chaque classe est venue à Chilhac pour visiter le musée et les alentours pour ensuite créer des écrits autour de ce qu'ils ont vu et vécu.

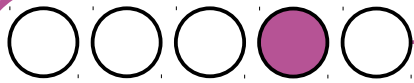
L'accueil de loisirs : le club Nature accueille toujours une douzaine d'enfants tous les mercredis au bord de l'Allier par tous les temps.

Les Sak'ados : Une quinzaine d'ados du territoire sont accompagnés dans leur projet de vacances et de voyage.

Les Séjours vacances : Ce sont plus de 100 enfants qui sont venus à Chilhac passer une partie de leurs vacances en colonies. Ces séjours sont basés sur la vie en plein-air, la nature et les sports de pleine nature.

Les enfants de la communauté de commune bénéficient d'aides importantes sur les prix des séjours !

Ils ont organisé et animé 4 formations nationales et régionales à Chilhac autour de l'éducation à l'environnement et l'animation dehors. Chilhac devient de plus en plus repéré comme un lieu ressource pour l'éducation au territoire.



Vie du village

Leur centre de ressources se garnit de plus en plus. La documentation est toujours en accès libre et gratuit. N'hésitez pas si vous avez besoin de carte, de topoguide, de guide de détermination....

Ils n'ont pas pu faire les visites pour la nuit des musées. Alors ils ont fait un film :
<https://youtu.be/TskhoBGjghw>

Les Pieds à Terre, ce sont 8 salariés qui travaillent dans les locaux et dans le village. N'hésitez pas à passer les voir !

Animations :

> **Les marches**

L'an passé, l'association d'ASA avait participé aux rencontres poétiques. Cette année, elle a porté le projet les Marches, co-construit avec un collectif d'artistes.

En août 2020, une troupe de musiciens, poètes, graveurs, circassiens, acrobates, typographes, chanteurs, comédiens, champions d'apnée, magiciens, femmes musclées, clowns, programmeurs, trapézistes, et j'en passe, se sont réunis afin de remonter le cours du fleuve Allier pendant un mois.

Cette itinérance s'est faite à pied, de Chilhac jusqu'à Langogne. Plusieurs communes ont pu profiter de propositions artistiques : Chanteuges, Sainte Marie des Chazes, Prades, Saint Privat d'Allier, Monistrol d'Allier, Alleyras, Pont d'Alleyras et Saint Haon.

Le lieu de départ était Chilhac, et c'est ici que s'est clôturée l'aventure avec la dernière « balade spectaculaire ». Le décor de cette petite cité de caractère est un formidable terrain de jeux pour les artistes !

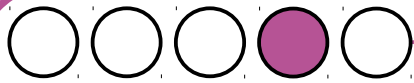


> **Village de vacances**

Cette année encore, et malgré les restrictions, En Vacances à Chilhac et la CCAS ont proposé spectacles et animations à nos visiteurs et aux chilhacois : Concerts « Mongolie » et Tripote Swing, spectacle de jonglage avec « Copyleft », atelier « Cirque » avec Au Clair de la Bulle, découverte des simples avec Marie-Noëlle Portal et tressage de blé avec Lydie Banquart.

L'exposition, cet été, de Raphaël Boudoul, salle de la Tour, a remporté un vif succès également. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !





➤ Un dimanche pas comme les autres

Dimanche 16 août 2020, comme tous les dimanches depuis maintenant des millénaires, le soleil s'est levé sur la petite plage de galets qui, aux pieds des orgues de Chilhac, à l'orée de son camping municipal, borde l'Allier poissonneux. Pourtant, c'était d'un dimanche pas comme les autres que ce dimanche-là. Au beau milieu de la plage, à l'endroit où le sable est le plus blanc, les rayons du soleil ont été étonnés de rencontrer, pour la première fois de leur histoire, les palmes d'un authentique cocotier apparu sans explications au cours de la nuit.



Les dizaines de personnes qui sont elles aussi venues ce dimanche là constater l'étrange phénomène sont tombées d'accord pour décréter qu'il fallait fêter ce « Dimanche pas comme les autres ». Table de ping-pong, filet de badminton, terrains de pétanque, cible de fléchettes ont rapidement recouvert la pelouse. Certain.e.s disent même avoir aperçu un terrain de Quiddich sur l'autre rive de l'Allier. En seulement quelques minutes, ils et elles ont fait ouvrir le stand de déguisement « La Fanfreluce » qui se trouvait opportunément là. Les rires, les contes et les rencontres se multipliant au cours de l'après-midi, la buvette du camping a ouvert ses portes. De sorte que la nuit, en s'approchant, n'a pas su rapporter avec elle les ombres que le confinement printanier avait laissé sur les cœurs des chilhacois.es. Tout le contraire ! Un stand de croque-monsieur, tenu par le Fournil au Poing Levé, a égaillé les cœurs avant que nous ne découvriions toutes et tous que plusieurs artistes avaient également choisi de rejoindre la fête. Les jeunes des Pieds à Terre ont chanté les querelles de l'Olympe et un certain Fakir Cassis, joué par Jean-Hugues Padeloup, a dû faire face à ses talents disparus. Puis, la Compagnie Sous le Ciel a présenté un film d'animation artisanal réalisé avec des enfants du coin. Une jeune conteuse, Anouchka, a ensuite tenu le public en haleine pendant les vingt minutes de son improvisation contée avant que Maëlle Guérault, sous les traits de la Compagnie de l'ombrage, ne présente un poétique spectacle de Kamishibai alliant lumière et papier découpé.

Si le palmier est reparti avec l'été, nul doute que les palpitations qu'il avait amenées continuent de résonner dans la vallée.

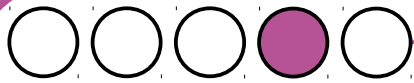
➤ Commémoration du 11 novembre

En raison du contexte sanitaire et des mesures imposées, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sans public. Seuls des membres du conseil municipal étaient présents pour le dépôt de la gerbe au monument aux morts pour commémorer la journée de la victoire et honorer la mémoire des soldats morts ou blessés durant ce conflit.

Treize chilhacois sont morts durant la Première Guerre Mondiale mais 21 noms sont inscrits sur le monument dont l'emplacement définitif a été entériné en décembre 1921.

Un hommage aux soldats français décédés en 2020 sur les différents théâtres d'opérations où nos armées sont engagées a également été rendu





> Bilan de l'activité touristique

Comme vous avez certainement pu le constater, les rues de notre village se sont remplies cet été plus qu'à l'accoutumé. En effet si la crise sanitaire a eu, à bien des égards, des conséquences notables, que ce soit sur la santé, l'économie ou encore nos habitudes de vie, elle a tout au moins eu le mérite de ré-orienter la population française vers un mode de consommation plus locale, et ce sur des axes divers, dont notamment le tourisme.

Ainsi, en cet été 2020, Chilhac a pu bénéficier d'un flux de touristes important, remplissant les gîtes du village, le camping, et les petites allées de notre musée. Ce rebond estival a permis d'atténuer les pertes liées à la fermeture forcée de nos structures durant le printemps, puis à nouveau cet automne. Le tableau suivant vous présente le bilan global des structures au cours des 3 années passées :

		2018		2019		2020	
		Année	Juillet/ Août	Année	Juillet/ Août	Année	Juillet/ Août
Village de gîtes	Chiffre d'Affaire (nuitée gîte)	68 219 €		58 593 €		42 903 €	
	Nombre de nuitées	4008	1525	3389	1108	2318	1534
Musée	Chiffre d'Affaire (entrées + boutique)	10 441 €		10 119 €		8682 €	
	Entrées	1597	1069	1668	984	1289	1020
Camping	Chiffre d'Affaire (nuitées + buvette)	20 608 €		21 592 €		23 841 €	
	Nuitées			3150	2632	2864	2807

On voit bien que la fréquentation du musée et les locations d'hébergements de vacances ont été en nette augmentation sur la période juillet/août. On peut conclure que Chilhac a connu une très belle saison touristique au vu des conditions plus que particulières de cette année 2020.

Il faut espérer que l'attrait des vacanciers pour notre beau village perdure pour les années à venir !!!

> Etat civil



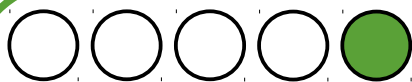
La commune connaît l'arrivée d'une nouvelle habitante : **Rachel SIAUZADE POUILHE**, née le 10/11/2020 au Puy en Velay, fille de Vincent SIAUZADE et de Laëtitia POUILHE ! Bienvenue à ce nouvel enfant !!!



Chilhac connaît aussi des décès :

Anastasie ROCHE, née à Chilhac le 04/11/1922 - décédée à Langeac le 25/09/2020
Pierre RASSARIE né à Chilhac le 30/05/1938 - décédé à Mougins (06) le 17/04/2020

Andrée BRIHAT, née à Chilhac le 15/07/1931 et décédée à Issoire le 09/11/2020



Infos pratiques

> Secrétariat de Mairie :

Les horaires d'ouverture au public ont quelque peu changé, la mairie sera dorénavant ouverte
les : **Mercredi de 14h – 17h** **Tel : 04.71.77.41.71**
Vendredi de 9h – 15h30 **contact@chilhac.fr**

Le conseil municipal souhaite continuer l'embellissement du village dans le cadre de l'action des Petites Cités de Caractère sur les années à venir. Avant de se lancer dans ce projet important, il souhaite questionner chacune et chacun d'entre vous sur les éléments qui sont importants à vos yeux, sur ce que vous aimez dans ce qui a été réalisé, sur ce que vous souhaiteriez voir moins ou plus souvent dans les tranches de travaux à venir... Pour cela, un questionnaire va vous être adressé par courrier en ce tout début d'année 2021, pour un retour en mairie en fin janvier. Une analyse des réponses sera faite par des conseillers municipaux et une synthèse présentée au printemps.

> L'embuscade :

Le mot de Cathy :

« Bonjour, je remercie chaleureusement ma clientèle pour son soutien, grâce auquel mon commerce tient le coup malgré les conditions difficiles actuelles. Je vous rappelle que je reste ouverte pour le pain, le tabac, les journaux ainsi que l'épicerie, Je fais aussi à manger à emporter tous les jours ainsi que des menus spéciaux les jeudis et dimanches. Il faut cependant commander un jour à l'avance. »

Horaires d'ouverture : **Du mardi au dimanche de 9h à 12h30** **Tel : 04.71.77.22.03**

Le traditionnel **repas des aînés** de la commune a habituellement lieu en fin d'année. Il est l'occasion pour toutes les personnes de plus de 65 ans de se retrouver pour passer un moment convivial.

Cette année, en raison de la pandémie de covid-19, il n'a pas pu être organisé. La municipalité a souhaité malgré tout offrir un cadeau de fin d'année, le 6 décembre, à ceux qui le désiraient : soit sous forme de repas à emporter cuisinés par Cathy à l'embuscade, soit sous forme de colis de spécialités locales et friandises qu'elle leur avait préparés.

Afin de respecter les précautions sanitaires, chacun a été invité à aller chercher son cadeau chez Cathy. Les élus ont apporté à domicile ceux des personnes ne pouvant pas se déplacer.



> Remerciements :

Un grand remerciement aux employés de la commune qui font vivre et dynamisent le village ! Merci à leur inventivité et leur capacité d'adaptation pour cette année très particulière.

Au camping cet été : Yves et Julien

Au village de vacances et un peu partout : Véronique, Virginie et Oscar

Au musée : Vincent

Dans le rôle du cantonnier : Xavier

Et devant vous au secrétariat de la mairie : Christel

Aux fleurs et au ménage : Nadine

Des remerciements particuliers à Nadine et Virginie qui ont arrêté leur travail sur la commune en cette fin d'année ! Bonne continuation !

**COMPOSTONS
nos déchets !!**

LE SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE **ET CHILHAC**
UNE DÉMARCHE COMMUNE ENGAGÉE !

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, l'af aire de tous !

Il y a dans nos ordures ménagères et dans nos jardins un volume trop important de **biodéchets** et de **déchets végétaux** que nous devons valoriser. Aujourd'hui, c'est **30 % du poids de nos bacs gris** qui pourrait être composté !

Le compostage est une manière **100 % naturelle** de valoriser nos déchets de cuisine et de jardin en un amendement organique : **le compost**.

L'Etat a fixé un objectif de **généralisation du tri à la source des biodéchets**. Cette échéance est fixée pour **fin 2023**. A cette date, **ces déchets ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères**.

Chacun d'entre nous se verra dans l'OBLIGATION de TRIER et de COMPOSTER ses biodéchets.

LE COMPOSTAGE, un objectif prioritaire pour le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE vous propose depuis de nombreuses années **d'acquérir des composteurs individuels**. Afin que cette pratique soit **accessible à tous**, il équipe également depuis 2018 les Communes qui le souhaitent de **composteurs partagés**.

De nombreuses Communes sont déjà engagées dans cette démarche. **N'hésitez pas à vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre équipe municipale pour lancer cette opération dans votre quartier !**



Aujourd'hui, chacun d'entre nous doit être partie prenante de cette dynamique face aux enjeux de l'économie circulaire. Ce projet, c'est certain, se traduira par une RÉUSSITE COLLECTIVE !

Des RÉSULTATS HONORABLES sur votre Commune !



SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE **Bon de commande**
« composteur individuel »

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation

Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15€ (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)

Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20€ (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

à RETOURNER au : SICTOM Issoire-Brioude
ZONE ARTISANALE DE VIEILLE-BRIOUDE - BP 88 - 43102 BRIOUE CEDEX
accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92
ou consulter le site internet www.sictom-issaire-brioude.com

Les déchets verts

CO₂
HAP
PM10
COV
NO_x

ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS

SORTEZ DE VOTRE GROTTE, VIVEZ AVEC VOTRE ÉPOQUE

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST **INTERDIT** DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES

VALTOM

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS C'EST...

- ...13 000 KM**
parcourus par une voiture diesel récente.
- ...3 MOIS**
de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul.
- ...PLUS DE 100 TRAJECTS**
aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km.

L'entretien du jardin pour un particulier **génère des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kg** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

Cette combustion, **peu performante, pollu**e d'autant plus quand les végétaux sont humides.

(source ADEME)

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE...

INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage peut engendrer, **des risques d'incendies, des troubles du voisinage et une dégradation de la qualité de l'air** car émetteur de nombreux polluants*.

En outre, **la toxicité** des substances émises **peut être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

SANCTION
Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 €** (art. 131-13 du code péna.).

INTERDICTION DE JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

* particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Dérogation :

Si le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts est interdit pour tous les particuliers, il est accessible pour les professionnels sur demande dérogatoire auprès du maire.

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en **amendement de qualité pour vos plantes.**

...DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES !

Souvent considérés comme des déchets à éliminer, les résidus de tontes, les feuilles mortes et les branches peuvent être valorisés au sein même de nos jardins, et participer à une gestion plus durable de nos espaces de vie.

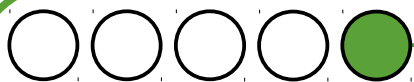
LA DÉCHÈTERIE

Vos déchets verts seront **valorisés en broyat ou compost, en vue d'un retour à la terre.**

Toute matière non végétale contenue dans vos dépôts en déchèterie **risque de polluer les champs fertilisés** par vos déchets verts !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un **excellent paillis pour le jardin et le potager.** Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



Infos pratiques

➤ Annuaire de la réparation

L'ADEME et les chambres des métiers et de l'artisanat mettent à votre disposition les coordonnées des artisan-ne-s réparateurs.

Le but : Mettre à l'honneur la réparation plutôt que l'achat d'objets neufs.

Ils ont pour cela mis en place une carte interactive qui permet d'identifier des réparateurs proches de chez vous !

Il vous suffit pour cela de vous rendre sur le site :

<https://www.annuaire-reparation.fr/>



Téléphone



Instrument
de musique



Cordonnerie



Électroménager



Ordinateur
télé



Vélo



Bijou



Vêtement

➤ Amiante

Un nouveau service expérimental et gratuit pour les particuliers vient de se mettre en place pour la collecte de l'amiante liée. Elle est limitée à 100kg/an/hbt

Pour en savoir plus contactez le sictom Issoire – Brioude au 04 71 50 32 92





Le coin remue-méninges

Cher collègue, dans la profession de foi que nous avons diffusée auprès de la population lors de la période électorale, il est question de mettre en avant la participation des habitants au sein des décisions communales. Où en sommes nous aujourd'hui ?

Nous pourrions refaire des chantiers collectifs avec les habitants ! Grandioses moments d'échange de nos sueurs !!!

Pour moi il faut faire des enquêtes distribuées dans les boîtes aux lettres, afin que chacun puisse s'exprimer



Et si on créait des moments conviviaux autour de projection de films...

On pourrait refaire des MOUTH !

Des représentants par quartiers



...mais avec le corona...
Et puis on débute à peine...
On commence tout juste à s'organiser...
On y arrivera jamais...

Écoute ça va aller vieux !
On peut déjà commencer par lancer une zone d'expression libre dans la gazette, et mettre en place des enquêtes. On les boira plus tard nos coups tous ensemble.



A vos plumes !

Si jamais une envie d'écrire un article pour les prochains numéros de la gazette vous arrive, n'hésitez pas, écrivez ! Une fois que votre article est écrit, la démarche est la suivante : le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou dans sa boîte mail (contact@chilhac.fr). L'idée est de créer un espace pour partager et échanger des idées, et non un encart "règlement de comptes" ...

